

Conditions générales – Tours guidés

Inscription

L'inscription s'effectue au moyen du bulletin d'inscription et implique l'adhésion aux conditions générales. Elle ne devient définitive qu'à réception par l'organisateur (Janique Pastore) du bulletin d'inscription et du paiement. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée des paiements.

La réception du bulletin d'inscription et du paiement n'implique de réservation que dans la mesure des places disponibles. Dans le cas où il n'y aurait plus de place disponible à réception d'une inscription, la personne en sera aussitôt avertie.

L'inscription peut aussi se faire par mail et téléphone durant les 10 jours précédant l'excursion.

Prix et modalités de paiement

Les prix des excursions sont indiqués en francs suisses, par personne.

Les prestations incluses et exclues du prix sont indiquées dans la présentation de chaque excursion.

Le paiement d'un acompte est demandé au moment de l'inscription. Pour les personnes résidant en Suisse, le paiement se fait uniquement par versement postal au numéro CCP 17-103375-8. Si le paiement n'est pas parvenu 3 jours avant la date de l'excursion, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la réservation sans préavis.

Confirmation de l'excursion

Pour les excursions d'une journée, la confirmation du déroulement de l'excursion parviendra aux participants par courrier ou par email au plus tard 3 jours avant la date prévue. Il leur sera également précisé l'heure et le lieu exact du rendez-vous ainsi que l'équipement nécessaire.

Pour les excursions d'une demi-journée, aucune confirmation écrite ne sera envoyée aux participants. Ceux-ci se rendront directement au lieu de rendez-vous à la date et à l'heure indiquées dans la présentation.

Annulation et report

Annulation de l'excursion par le participant

Toute annulation par le participant doit être annoncée par courrier ou par email à l'organisateur. Il en résultera une perte de l'acompte.

Les participants qui ne se présentent pas au lieu de rendez-vous ou s'y présentent trop tard ne peuvent prétendre à aucun remboursement. L'excursion interrompue ou abrégée par un participant pour quelque cause que ce soit ne donne lieu à aucun remboursement.

Annulation et report de l'excursion par l'organisateur

Si l'organisateur doit annuler l'excursion pour quelque motif que ce soit, les participants seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à aucune indemnité.

Si le nombre de participants minimums n'a pas été réuni, l'excursion peut être annulée. La décision sera communiquée aux participants par courrier ou par email au plus tard 24 heures avant la date prévue.

Le guide se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'excursion en cas de mauvaises prévisions météorologiques la veille de l'excursion. Il peut aussi interrompre l'excursion en cas de très mauvais temps.

La décision d'annulation pour cause de mauvaises prévisions météorologiques sera prise la veille de l'excursion et les participants en seront avertis par téléphone. Dans ce cas et dans la mesure des disponibilités du ou des guide(s), une nouvelle date sera proposée aux participants.

Les personnes ne pouvant pas participer à l'excursion à la nouvelle date proposée seront intégralement remboursées, mais sans pouvoir prétendre à aucune indemnité.

Guides et intervenants

Le(s) guide(s) ou intervenant(s) mentionné(s) dans la présentation peut changer à tout moment et sans préavis.

L'organisateur assure néanmoins que le remplaçant aura les mêmes compétences scientifiques que la personne initialement prévue.

Enfants et nombre de participants

Les excursions dont le prix est inférieur à 98 francs suisses sont gratuites pour les enfants de moins de 12 ans, sauf en cas de repas inclus dans le prix de la prestation et sauf pour les sorties spéciales jeunesse (20.- par enfant de 6 à 11 ans). Les enfants doivent absolument être annoncés sur le bulletin d'inscription.

Les enfants de moins de 16 ans doivent impérativement être accompagnés par un adulte. Celui-ci doit s'assurer que la marche prévue pendant l'excursion est à la portée de l'enfant. L'adulte accompagnant est le seul et unique responsable de l'enfant et de ses agissements durant l'excursion.

Dans le nombre maximum de participants indiqués pour les excursions, les enfants de moins de 12 ans, les professionnels du tourisme, les journalistes en reportage, les chercheurs universitaires ou de hautes écoles et les membres de la famille proche du guide ne sont pas pris en compte.

Exceptionnellement le nombre maximum de personnes annoncé dans la présentation peut être dépassé d'une ou deux unités.

Responsabilités

Le programme de l'excursion est publié sous la seule responsabilité de l'organisateur. Ce dernier garantit l'exactitude de la description de l'excursion et des prestations indiquées. Cependant, si les circonstances l'exigent, le guide se réserve le droit de modifier le programme. Dans ce cas l'organisateur n'est redevable d'aucune indemnité.

L'organisateur et le guide ne sont pas responsables des défauts des prestataires de service (entreprise transports, etc.).

Tous les renseignements pratiques donnés par l'organisateur ne sont fournis qu'à titre indicatif et ne peuvent engager sa responsabilité.

Le participant doit être en bonne santé et avoir une condition physique appropriée au niveau de la course.

L'organisateur et le guide ne peuvent pas être tenus pour responsables des incidents, accidents, dommages corporels et matériels survenant pendant l'excursion et pendant les trajets pour se rendre ou quitter la région de l'excursion.

L'organisateur et le guide se réservent le droit de refuser la participation aux personnes se présentant en début de journée avec un équipement inadéquat pour la marche ou l'activité prévue. Dans ce cas, les personnes ne peuvent prétendre à aucun remboursement ni indemnité.

L'heure de la fin de l'excursion n'est mentionnée qu'à titre indicatif. Des retards peuvent survenir et dans ce cas l'organisateur et le guide ne peuvent pas être tenu pour responsables des conséquences qui en résulteraient. Les frais supplémentaires résultant de prolongation de l'excursion dus à des circonstances imprévisibles vont à la charge du participant.

Données personnelles

Les coordonnées personnelles (nom, prénom, adresse, numéros de téléphones, date de naissance, etc.) ne seront en aucun cas communiquées à des tiers dans un but commercial. Elles ne seront utilisées que dans le cadre des activités des Merveilles du Patrimoine.